

À Paris, le 8 juin 2018

OBJET : Commission Juridique et de Discipline - Relevé de décision de la séance du 8 juin 2018

Réunie en urgence le 8 juin 2018, la Commission Juridique et de Discipline de la LNB a rendu la décision suivante :

Affaire 60 – Monsieur Paul LACOMBE (Joueur de l'AS MONACO BASKET)

Incidents survenus à l'issue de la rencontre de Jeep® ÉLITE CSP LIMOGES / AS MONACO BASKET du 6 juin 2018 :

Manquements à la morale sportive et tous actes susceptibles de porter atteinte à l'image ou à la réputation du Basket-ball, de ses instances ou de ses membres (cf. article 10 section 2 des règles de discipline)

- **Un match de suspension (1) avec sursis**